MAIRIE DE LUNEL **Services Techniques**

FICHE DE POSTE
FESTIVITÉS

Intitulé du poste : Agent Technique du service festivités
Service de rattachement : Services Techniques
Statut-Grade : Adjoint Technique Territorial
Responsable Hiérarchique : Responsable des festivités
Temps de travail : temps complet 39 heures 30
Répartition hebdomadaire : du lundi au vendredi
Horaires de travail : 7h45-12h15 / 13h15-16h45 et vendredi 16h15 avec intervention en soirée et le week-end selon les besoins du service.
Mode de récupération : (ARTT)

Définition du poste :

Sous la hiérarchie du responsable du service festivités, l'agent technique assure les interventions dans le cadre de l'organisation technique des fêtes et manifestations ainsi que celles planifiées pour la maintenance et l'entretien dans les différents domaines relevant du service.

Conditions d'exercice :

- Horaires réguliers avec amplitude variable en fonction des contraintes liées à l'organisation et au déroulement des différentes festivités,
- Grande disponibilité,
- Contacts fréquents avec les associations et les services de la collectivité,
- Aménagement des congés ou récupérations selon le calendrier des manifestations.

Autonomie et responsabilité :

- Autonomie limitée à l'exécution,
- Responsabilité dans l'utilisation du matériel,
- Garant du respect des règles de sécurité dans le stockage des matériels et produits dangereux ou polluants,
- Travail défini, contrôlé, évalué par le coordinateur de travaux ou le responsable du service où est affecté l'agent.

Missions :

- Mise en œuvre technique des manifestations et festivités organisées par la commune ou les associations dans les bâtiments et espaces municipaux,
- Participation au fonctionnement général du service,
- Préparation du matériel festif, manutention et transport des équipements si nécessaires (montage et démontage du matériel),
- Rangement, réparation, entretien du matériel festif (création de matériel)
- Aménagement, entretien, peinture des locaux (magasin, garage, bureaux) concernant l'aspect extérieur,
- Travaux divers,
- Nettoyage de locaux dépendants du service festivités.

Pour toutes ces différentes prestations, il est recommandé de ne pas avoir de restriction médicale concernant le port de charges lourdes, les allergies à la poussière, à la peinture, aux produits solvants et autres.

Compétences requises :

- Permis B obligatoire,
- Permis Poids-Lourds apprécie + permis E
- Rigueur dans le travail, ponctualité, bonne santé physique,
- Aptitude à travailler en transversalité, travail en équipe,
- Disponibilité esprit d'initiative,
- Qualité relationnelle

Encadrement direct et/ou Expertise

Fonctions d'encadrement:	Fonctions d'expertise:
□ Oui	Oui
X Non	X Non
Nombre d'agents encadrés:	**Niveau d'expertise:**
□ supérieur ou égal à 6	Très forte
□ De 2 à 5 agents	Forte
□ 1 seul agent	Expertise

Ce document est évolutif en fonction des besoins du service et des initiatives de l'agent, qui peut demander à apporter des modifications à la présente fiche de poste dans la mesure où l'intérêt général est préservé.